

## Entrée en vigueur de la Décision n° 055/19 du 11 décembre 2019

► Service Accès au Registre national – 06/01/2020

---

La Décision n°055/19 a été adoptée sous la condition suspensive de l'adaptation de l'actuelle politique d'IDENTIFIN en matière de protection de la vie privée.

Le délégué a introduit des pièces complémentaires qui prouvent qu'il répond dorénavant<sup>1</sup> à toutes les conditions suspensives fixées dans cette délibération.

La décision peut dès lors produire ses effets.

Pour le Ministre de l'Intérieur,  
Direction générale Institutions et Population

Le Directeur général  
Jacques Wirtz



---

<sup>1</sup> Par dorénavant, il y a lieu d'entendre dès que la partie en a informée. Pour des raisons administratives, la publication de cette décision peut s'effectuer ultérieurement et être par conséquent rétroactive.